COMMUNIQUÉ DE LA QUARANTIEME SESSION DU COMITÉ DE SUIVI DE L'ACCORD (CSA), BAMAKO, 11 juin 2020

En application des dispositions du chapitre 19, en ses articles 57 à 62 de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, et du règlement intérieur, le Comité de Suivi de l'Accord (CSA) a tenu sa quarantième session ordinaire par visioconférence à partir du siège de la MINUSMA à Bamako, le 11 juin 2020, sous la présidence de l'Ambassadeur d'Algérie au Mali, Président du CSA.

Cette session, qui coïncide avec le cinquième anniversaire de la signature de l'Accord, a été rehaussée par la participation de S.E. Monsieur le Premier Ministre Dr. Boubou Cissé, qui a salué l'engagement de la Médiation internationale aux côtés du Mali et souhaité sa poursuite. Il a réitéré l'engagement des autorités maliennes à ne ménager aucun effort pour assurer une mise en œuvre diligente de l'Accord, budgétiser les actions retenues, améliorer le pilotage politique de l'Accord et mobiliser davantage, autour de l'Accord, les grandes préoccupations sociales.

Les participants ont salué la présence du Premier Ministre à cette session et la portée symbolique que cette présence revêt pour la suite du processus de paix. Ils ont décidé de considérer l'important message d'engagement qu'il a délivré en tant que document officiel du CSA.

Les participants ont remercié la MINUSMA pour les dispositions matérielles prises qui s'ajoutent à ses contributions multiformes dans le processus de paix et qui ont facilité leurs échanges y compris avec la contribution enrichissante, à partir de leurs lieux de présence respectifs à l'extérieur du Mali, du Représentant spécial de l'U.E pour le Sahel, du nouvel Envoyé spécial des Etats Unis d'Amérique pour le Sahel, de l'Observateur Indépendant et du Représentant de l'OCI.

Suite à la communication du Ministre de la Cohésion Sociale, de la Paix et de la Réconciliation Nationale, enrichie par les interventions et commentaires du Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, de la Ministre déléguée auprès du Premier Ministre en charge du Budget, du Président de la Commission Nationale du DDR et du Président de la Commission d'Intégration, des membres de la Plateforme et de la CMA ainsi que des membres de la Médiation internationale, les participants :

1. Se félicitent, en attendant la relance du processus d'adoption des textes législatifs pertinents au volet institutionnel et politique de l'Accord, des avancées enregistrées s'agissant de la mise en place des Autorités intérimaires et collèges transitoires des nouvelles entités administratives couvertes par l'Accord. Ils appellent à traiter, dans les cadres de concertation existants et dans un esprit d'ouverture, toutes les difficultés qui subsistent dans le processus d'opérationnalisation de ces nouvelles entités administratives.

2. Saluent l'annonce par la Partie malienne de la tenue, le 12 juin, d'une concertation de haut niveau entre les responsables militaires et politiques en vue d'aplanir les obstacles qui retardent encore le déploiement des premières unités de l'Armée reconstituée dans toutes les régions concernées et, de manière plus générale, le parachèvement des objectifs d'étape retenus en matière de défense et de sécurité. Ils prennent note, à cet égard, du soutien consenti très récemment par l'Algérie au profit du Mali, entre autres, pour l'équipement du bataillon de l'Armée reconstituée, à hauteur de 5 million euro.

3. Notent que 80 projets ont été soumis au Secrétariat du Fond de Développement Durable pour un montant total de 630 milliards de FCFA. Ils rappellent l'urgence de lancer la réalisation des projets de développement concrets dans les régions concernées et préconisent, à cet effet, la convocation du Comité de pilotage dans les meilleurs délais possibles y compris pour examiner les voies et moyens d'assurer une gestion encore plus inclusive du FDD.

4. Notent que la deuxième audience publique de la Commission Vérité Justice et Réconciliation est en cours de préparation et se tiendra dès que les conditions sanitaires le permettent. Il en est de même pour l'organisation de l'atelier de validation du projet de texte sur le rôle des Cadis dans la justice déjà soumis pour enrichissement.

5. Offrent, sous réserve de réunir le consensus entre les parties, d'augmenter à trois (03) le nombre de sièges initialement attribués à chacune des parties signataires pour l'inclusion de femmes dans leurs délégations respectives aux prochaines sessions du CSA. Ils envisagent également de continuer à explorer d'autres opportunités pour l'inclusion des femmes dans le processus de paix. Ils renouvellent aussi leurs remerciements au Royaume de Norvège pour sa contribution financière destinée à promouvoir cet objectif.

6. Notent la décision de la Partie malienne de convenir, dans les meilleurs délais, en plus du parachèvement des actions en cours, d'une feuille de route d'actions prioritaires pour la suite de la mise en œuvre de l'Accord. Ils retiennent, à cet égard, l'importance d'adosser la feuille de route à établir à un bilan succinct et objectif des principaux acquis du processus de paix ; à un calendrier réaliste et précis d'actions de fond devant mener à un retour prompt, plein et effectif de l'Etat dans toutes les régions concernées ; et à une méthodologie rénovée articulée autour d'un cadre de concertation inter-malien de haut niveau décliné en cadres sectoriels et / ou thématiques.

7. Notent la haute appréciation de la Partie malienne quant au rôle, toujours important, que jouent les membres de la Médiation internationale collectivement et séparément dans l'appui à la mise en œuvre de l'Accord. Ils saluent, enfin, la pleine disponibilité réitérée par la Médiation internationale quant à la poursuite de son accompagnement à la Partie malienne pour consolider la stabilité et les acquis du processus de paix et de réconciliation dans le pays.

Bamako, le 11 juin 2020